

Michel Farine  
Chemin de la Chiésaz 11  
1024 Ecublens  
+41 79 608 99 91

Au Président du  
Conseil Communal d'Ecublens  
Monsieur Philippe Ecoffey  
1024 Ecublens

Ecublens, le 13 janvier 2008

Monsieur le Président,

Le 16 décembre 2007, au terme du second tour à l'Élection Complémentaire de la Municipalité, la population d'Ecublens s'est exprimée par les urnes et m'a élu au poste de Conseiller Municipal en remplacement de Monsieur Édouard Logoz, démissionnaire.

A dater de ce jour, je rejoins la Municipalité, l'organe exécutif, avec la ferme conviction d'entrer dans une équipe de professionnels, actifs et dynamiques auprès de qui je m'engage à apporter tout mon savoir faire et mes compétences.

En conséquence, je me vois aujourd'hui dans l'obligation de renoncer à mon mandat de Conseiller Communal du Groupe Socialiste et Indépendants de Gauche, de membre de la Commission des Finances et du poste de vice-président du Conseil.

Durant plus de 10 ans j'ai œuvré au plus près de ma conscience pour le bien de la chose publique. J'ai su apprécier les nombreuses relations et amitiés qui se sont liées tout au long de ces années passées en commissions diverses et au Conseil. Je me dois de remercier toutes celles et tous ceux avec qui j'ai collaboré et qui m'ont aidé à me familiariser aux activités copieusement enrichissantes de la politique locale et du ménage communal.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier et en vous remerciant pour la confiance que vous me témoignez, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes cordiales salutations.

Michel Farine

Mehdi Lager  
Av. Du Tir-Fédéral 16  
1024 Ecublens

Monsieur le Président du Conseil  
Philippe Ecoffey  
Rue de Bassenges 35  
1024 Ecublens VD

Ecublens, le 28 janvier 2008

**Ma démission de notre conseil communal.**

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous informe de ma démission de notre conseil communal avec effet immédiat.

Mon activité professionnelle me prenant toujours plus de temps, il ne m'est plus possible de me consacrer aux activités de notre conseil communal, comme par le passé.

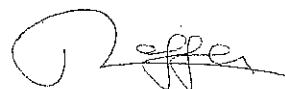
Ce choix est pour moi difficile car, j'ai beaucoup apprécié le fait de m'occuper des affaires de notre commune et ai effectué les tâches qui m'ont été attribuées avec plaisir.

Cependant, je me retrouve devant une impasse et ai dû me rendre à l'évidence que la meilleure solution pour moi était de démissionner, afin de me consacrer entièrement au développement de mon entreprise en pleine croissance.

Je vous prie, Monsieur le président, de bien vouloir transmettre mes meilleures salutations à l'ensemble des Conseillères et Conseillers, ainsi qu'à notre Municipalité. Je vous souhaite à tous bonne chance pour le futur développement de notre commune.

Dans l'intervalle, recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mehdi Lager



Copie va : Michel Hausermann, Secrétaire du Conseil.  
Amédée Genton Président de l'ACDE.  
Philippe Chevälley, Président de la commission de naturalisation.  
Pascal.Delessert Président de la commission de la sécurité dans l'Ouest-Lausannois.

Hubleur Frédéric  
Ch. de Veilloud 54  
1024 Ecublens

Ecublens, le 31.01.2008

Monsieur Ecoffey Philippe  
Président du Conseil Communal  
Rue de Bassenges 35  
1024 Ecublens

### Démission de l'association intercommunale

Monsieur,

Au vu de changements dans mes activités et de nouvelles responsabilités, je dois quitter mon poste de délégué à l'association de communes « Sécurité dans l'ouest lausannois ». C'est avec regret que je prends cette décision car le sujet me tient toujours particulièrement à cœur et je n'ai pas eu le temps de m'y investir comme je l'aurais voulu.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Frédéric Hubleur

Annexe 4



Ecublens/VD, le 25 février 2008

**Service des affaires sociales,  
culturelles et de loisirs**

Vos références  
Affaire traitée par SN

Tél. direct 021 695 33 05  
E-mail serge.nicod@ecublens.ch

Bureau du Conseil communal  
A l'att. de M. Philippe Ecoffey  
Président  
Mon Repos  
1024 Ecublens

**Matches de football entre les autorités d'Ecublens et d'Echandens**

Monsieur le Président,

Nous avons été contactés par le FC Echandens qui souhaite organiser dans le cadre de son 75<sup>ème</sup> anniversaire une rencontre de football entre les autorités des deux communes. Notre club de football fête lui aussi le même jubilé cette année, d'où l'idée de prévoir aussi un match retour.

L'idée a été acceptée par les deux Municipalités et les dates suivantes ont été réservées :

Match aller à Echandens, le samedi 28 juin à 14 heures  
Match retour à Ecublens, le dimanche 7 septembre à 14 heures

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre ces informations lors de vos communications au prochain Conseil communal et remettre à chaque groupe politique une feuille permettant aux personnes intéressées de s'inscrire, Mesdames les Conseillères sont les bienvenues. Les effectifs seront complétés par des employés communaux et ... la Municipalité.

En vous remerciant par avance de votre collaboration, nous vous transmettons, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Le Conseiller Municipal

Le Chef de Service

L.S.

L.S.

Charly Rothen

S. Nicod

Place du Motty 4  
Case postale 133  
1024 Ecublens/VD

Tél. 021 695 33 05  
Fax 021 695 33 81

affaires.sociales@  
ecublens.ch

www.ecublens.ch

**Annexe :** Ment.

## Préavis 1/2008

Monsieur le président,  
Mesdames messieurs les municipaux  
Mesdames messieurs les conseillers communaux,

Nous pouvons qu'accepter un tel projet qui vise à limiter les émissions de CO 2, par des économies d'énergie.

Si notre commune peut espérer une subvention fédérale de Fr 40 000.- versée par le centime climatique après travaux. Nous pouvons déplorer plusieurs lacunes dans ce préavis.

Il regrettable qu'une façade de 1992 soit déjà à l'ordre du jour pour sa réfection.

Le montant de Fr 51 000.- pour l'isolation sous toiture, est un montant à première vue surfait pour des lieux non utilisés de manière courante.

La loi sur les marchés publics oblige les entités, l'état, les communes et les fondations à ouvrir les soumissions dès une certaine somme d'investissement. Je ne remets pas en cause ces critères, mais en revanche les appels d'offre faits par la municipalité ne me semblent pas équitables.

Il n'est pas acceptable de demander aux entreprises qui ont réalisés la ou les, premières étapes d'établir les soumissions de base pour les travaux projetés.

Ces mêmes entreprises ont tout loisir de compliquer le mode de pose, d'augmenter les quantités réelles, d'imposer certains matériaux plus coûteux que ceux qui seront posés par eux-mêmes, de surestimer le temps de réalisation et d'augmenter le nombre de personnel à mettre à disposition. Tout ça n'est pas contrôlable par le service technique de notre commune.

Je demande par **un vœu** que cette pratique ne soit plus le mode de soumission pratiqué par notre municipalité.

Soit le service technique et la municipalité sont compétent pour réaliser de tels travaux soit ils mandatent un organe neutre pour établir ce travail.

Michel Miéville

Monsieur le président, mesdames et messieurs,

Si l'on se réfère au rapport du 22 novembre 2007 concernant la stratégie de développement de la mobilité douce du projet d'agglomération Lausanne-Morges, on constate que ce dernier prévoit un axe de franchissement de l'autoroute et des voies de chemin de fer dans le prolongement du chemin des trois-Ponts.

La route du Bois constituera à terme une voie d'accès importante pour les deux roues allant vers ce futur point de franchissement en provenance de la zone du Croset.

Le projet d'abaissement de la chaussée sur la route du Bois entraînera la réfection de la chaussée sur une longueur de 120 mètres.

Bien que l'élargissement des ouvrages ne soit pas envisageable pour des raisons évidentes, les travaux permettent cependant d'envisager l'amélioration de la sécurité des deux-roues dans ce secteur.

J'émet donc le vœu que la Municipalité prévoie dans le cadre de la réalisation de ce projet, la création d'une bande cyclable à la montée dans le sens Nord-Sud depuis le Rond-point jusqu'au passage piéton aménagé récemment.

Echelle le 6 mars 2008

François Naggi



## **Introduction d'une taxe pour la gestion des déchets à Ecublens.**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Un article paru dans le 24 Heures du 23 janvier dernier titrait : « une taxe forfaitaire en 2009, sans Lausanne et Renens ».

On y apprend notamment qu'un préavis type aurait été envoyé aux 24 communes sur les 26 que compte Lausanne Région, préavis qu'elles présenteront dans le courant de l'année à leurs conseils communaux. Ce préavis proposera d'introduire une taxe forfaitaire, qui s'articulera entre un financement perçu à 30 % au moyen des impôts, le reste étant taxé en fonction de la taille du ménage : soit une, soit deux personnes et plus... Toujours selon l'auteur de l'article, le coût annuel de cette nouvelle taxe est estimé entre 150 et 200 fr. par ménage.

Seules les communes de Lausanne et Renens ne se rallieraient pas à ce modèle de taxation des déchets ménagers, alors que toutes les autres communes, dont Ecublens, y adhèreraient...

Il faut savoir que plusieurs modèles de taxe sont possibles : taxe au ménage, comme expliqué plus haut, mais aussi taxe au poids, ou taxe au sac, considérées comme plus incitatives.

La municipalité pourrait-elle informer le conseil sur les tenants et aboutissants de cette taxe, et nous donner sa position sur le modèle qu'elle entend choisir pour la prélever ?

Ecublens, le 6 mars 2008



Aitor Ibarrola

Monsieur le Président,  
Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

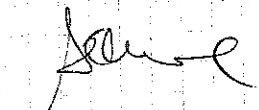
Annexe no 8

Postulat pour demander des explications au sujet de la  
gestion des logements subventionnés :

Il ressort après quelques renseignements pris auprès du service du logement de notre commune que des logements à "loyer modéré" sont mis à disposition de la population casablancaise sous un certain nombre de conditions, notamment la capacité financière du ou des occupants.

Or, force est de constater que certains bénéficiaires de ces mêmes logements résident depuis plusieurs années dans ces habitations destinées au plus nécessiteux. Dans le même temps, une ressort aussi qu'une longue liste d'attente se trouve dans les archives du service communal du logement et qui reste dans bien des cas figée. Au vu de ce qui précède, le parti socialiste et indépendant de gauche invite la municipalité à lui apporter quelques explications quant à la gestion de ces logements subventionnés qui rapplou- le encore une fois sont destinés aux plus nécessiteux.

Rabat SAM, le 06.03.2008

  
PSTIG